

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre.
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 40.—	Etranger Fr. 44.—
Sociétaires	» » 33.—	
Prix du numéro	» » 2.—	» » 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5776, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Ancrage d'une paroi moulée dans le sol au chantier de l'UNESCO, à Paris, par A. Mayer et F. Rosset, ingénieurs.
Bibliographie. — Divers. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

ANCRAGE D'UNE PAROI MOULÉE DANS LE SOL AU CHANTIER DE L'UNESCO, À PARIS

par A. MAYER, ingénieur général des mines (e. r.), et F. ROSSET, ingénieur à l'entreprise Solétanche.

Une illustration des possibilités d'utilisation des ancrages par tirants en matière de construction urbaine peut être trouvée dans l'application qui vient d'en être faite à l'occasion des travaux d'extension du palais de l'UNESCO, à Paris.

Cet organisme aménagé actuellement, en dessous du terre-plein central, trois étages de bureaux en sous-sol. Sur un de ses côtés, la fouille, d'une dizaine de mètres de profondeur, est contiguë à une construction existante, la salle des conférences, dont la façade frontale est fondée sur une semelle continue lourdement chargée. Pour prévenir les désordres possibles consécutifs à la décompression du sol de fondation de cet édifice, il a dû être réalisé, dans la zone intéressée, une paroi moulée dans le sol, de 11,20 m de hauteur, s'étendant sur 63 m (voir fig. 1).

¹ Conférence donnée le 14 mai 1965 à Zurich, devant les membres de la Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondation.

A 2,60 m au-dessous de son sommet, cette paroi est soutenue par une file d'ancrages par barres, ce qui a permis, d'une part, la suppression de l'étaielement généralement prévu par butonnage ou contre-fiches dans la fouille et, d'autre part, d'assurer, par la mise en tension des tirants, une sorte de précontrainte du massif de terrain à contenir.

Ce dispositif d'ancrage a un caractère provisoire, car, une fois achevés, les planchers du bâtiment seront en mesure de recevoir les poussées de ce mur extérieur.

Nature des terrains et caractéristiques mécaniques

Les terrains sont constitués à partir du terre-plein par :

- 3,20 m de remblai (37,50 — 34,30) ;
- 6,90 m d'alluvions anciennes (34,30 — 27,40) ;
- au-dessous, les fausses glaises.